


Adresse de facturation

carpentier benoit
16 lotissement les campagnols
76280 CRIQUETOT L ESNEVAL
France

Adresse de livraison

carpentier benoit
LH CBD (P88988)
5 RUE DE LA VICTOIRE 1914 1918
76280 CRIQUETOT L ESNEVAL
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF250200114	03/02/2025	309835	31/01/2025

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-213700	Plancha pour réchaud à gaz portable avec 2 feux ROC LINE	1,00	13,25	13,25
RG-912311	Essoreuse à salade rétractable INCASA	1,00	11,66	11,66
RG-912301	Bassine rétractable avec anses INCASA	1,00	15,75	15,75
RG-912363	Seau rétractable INCASA	1,00	10,50	10,50
RG-912383	Grand égouttoir rétractable INCASA	1,00	11,92	11,92
RG-120414C	Balai télescopique avec 4 faces ROC LINE	1,00	14,16	14,16
RG-357201	Adaptateur prise mâle CEE P17/prise femelle type française	1,00	4,03	4,03
RG-357222	Fiche femelle type normes CEE P17 pour camping-car	1,00	2,12	2,12
RG-357232	Fiche mâle type normes CEE P17 spécial camping	1,00	1,83	1,83
RG-357242	Adaptateur prise femelle CEE P17/prise mâle standard Schuko	1,00	5,44	5,44
RG-353535	Fiche voleuse de raccordement pour camping-car HABA	1,00	5,13	5,13
RG-691556	Tapis de sol Pehd - Dimensions : 250 x 500 cm BAYA SUN	1,00	24,17	24,17
RG-091114	Marchepied en plastique OPTIMA	1,00	8,67	8,67

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
31/01/2025	ADYEN	156,34

Remise Valeur	6,44
Frais de port	7,91
Eco-participation DEEE HT	0,20
Montant total HT	130,30
TVA 20,00 sur 130,30	26,06
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	156,36

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent